L'École normale en 1951

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **80 (1951)**

Heft 9

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'Ecole normale en 1951 [1]

Durant l'année scolaire qui s'achève, l'Ecole normale à compté 43 élèves dont 17 de langue allemande, répartis entre deuxièmes et quatrièmes classes.

A la rentrée de la fin septembre, les aînés se sont orientés résolument dans la préparation immédiate du brevet d'enseignement qui couronnera leurs études. Ils ont accompli un travail consciencieux, assidu, fervent même pendant le troisième trimestre. Nous devons à nos grands étudiants un éloge bien mérité pour leur attitude laborieuse. Nous nous sommes sentis cette année, mieux encore que l'an dernier, au milieu de jeunes gens tout occupés par leurs études, c'est-à-dire par leur devoir d'état ; un progrès très net a été réalisé à cet égard et nous en avons été réjouis.

Nous tenons à relever aussi le soin constant qui a été voué par les aînés à l'étude de la musique et de l'orgue en particulier. La moitié d'entre eux environ — je pense surtout à la section française — sont capables de jouer convenablement de l'orgue à la sortie de l'Ecole normale. Cette proportion est remarquable quand on pense à la somme des connaissances requises par cette fonction. Ce goût de la musique n'a aucunement détourné les élèves des études les plus importantes. Le soin le plus grand a été donné à l'étude de la religion, de la langue maternelle, des sciences historiques et physiques.

Ce même élan pour le travail a été fourni par les plus jeunes. Ils ont manifesté d'heureuses initiatives, une conduite généralement recommandable et une application régulière qui font bien augurer de l'avenir. La deuxième classe allemande, cependant, pourrait être plus active et manifester un goût plus prononcé pour le travail intellectuel. Nous avons l'espoir que ces élèves donneront l'exemple à leurs cadets et sauront installer dans la maison une atmosphère agréable, jointe à un esprit de travail effectif.

Nous comptons sur l'influence des anciens pour une bonne marche de l'Ecole l'an prochain. En famille les aînés ne doivent pas seulement décharger les parents d'une part de soucis matériels ; ils ont aussi la mission de communiquer aux cadets la part de sagesse qu'ils ont acquise par leur docilité prolongée aux influences familiales.

Ainsi les anciens doivent former « une élite de chefs de file chargés de continuer une tradition, un esprit qu'ils ont appris à incarner à la suite des maîtres... Ils constituent une hiérarchie naturelle remplissant des fonctions, des charges, des dignités traditionnelles qui ne sont pas des privilèges, mais des occasions de service généreux et d'influence sur des camarades toujours prêts à imiter leurs semblables. » Ils auront à exercer certaines charges temporaires, renouvelables périodiquement, acceptées librement, qui manifestent un aspect communautaire dans l'organisation de notre maison et une participation des élèves à tout ce qui concerne la vie d'internat.

Nous croyons exprimer la pensée commune de MM. les professeurs en disant que, dans la très grande généralité, les jeunes gens de l'Ecole normale ont été

---

[1] Rapport présenté par M. l'abbé Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à la séance de clôture de l'année 1950-1951, le 10 juillet 1951.

occupés tout entiers par leurs études, et se sont efforcés de les réaliser avec un courage et une constante bonne volonté.

Leur mérite est d'autant plus grand qu'il n'y a, pour ainsi dire, pas de congé en dehors des vacances de Noël, de Pâques et de l'été. D'autre part, le nombre des heures de classe est excessif, entre 35 et 40 heures par semaine. Il reste bien peu de temps pour lire, répéter ses leçons ou se reposer.

C'est pourquoi nous demandons à M. le Directeur de l'Instruction publique d'étudier la possibilité d'ajouter une cinquième année d'études. Ce problème avait été revu en 1943, à la réouverture de l'Ecole normale à Fribourg. Afin d'améliorer encore la préparation des maîtres, il avait été décidé de porter à six ans le nombre des années d'études préparatoires au brevet pour l'enseignement primaire et, pour ne pas augmenter les charges des parents, les deux premières années d'études générales devaient se faire dans les diverses Ecoles secondaires. Expérience faite, il se révèle qu'il est très difficile de tabler sur les connaissances reçues dans les diverses écoles secondaires qui ont chacune un programme et presque une orientation propres. Ce qui a été étudié en histoire dans une école n'est pas ce qui a été vu ailleurs, etc... Pratiquement, pour la plupart des branches il faut repartir des fondements. C'est pourquoi, tout en gardant l'avantage des deux années d'études précédant l'entrée à l'Ecole normale, nous demandons, pour décharger les élèves qui ont souvent un travail harassant, pour améliorer surtout la formation professionnelle, qu'on rétablisse la cinquième année. Le moment semble d'autant plus favorable qu'il y a lieu actuellement, à la suite de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, de refondre le règlement de l'Ecole normale, et que la durée et la répartition des études doivent être indiquées dans le nouveau règlement.

Je soumets cette proposition, au nom du Conseil des professeurs unanime, à l'examen de M. le Directeur de l'Instruction publique, que je tiens à remercier grandement de la bienveillance qu'il témoigne à l'Ecole normale tout comme aux autres établissements qu'il a l'honneur de diriger.

Nous savons d'ailleurs que les solutions une fois prises restent toujours susceptibles de revisions. Preuve en soit le tableau de l'organisation de la formation du personnel enseignant, en Suisse, que nous fournit l'*Annuaire international de l'Instruction publique pour 1950* :

« Dans le canton de Neuchâtel, la nouvelle loi sur l'enseignement pédagogique est entrée en vigueur. Neuchâtel fait partie désormais des cantons dans lesquels la culture générale et la formation professionnelle des maîtres se poursuivent séparément, la durée des études étant portée à cinq ans.

La réforme de l'enseignement pédagogique est en discussion dans les cantons d'Argovie, de St-Gall, de Schwytz. Partout, une prolongation de la durée des études est envisagée. A Schwytz, l'introduction, à l'Ecole normale, d'une cinquième année, est prévue pour 1950.

Dans le canton de Soleure, la question de l'institution d'une école normale indépendante de l'Ecole cantonale a été remise sur le tapis par le dépôt d'une motion devant le Grand Conseil. Son auteur demande aussi que la durée de la préparation soit portée de quatre à cinq ans.

A Schaffhouse, la réforme de l'Ecole normale a fait l'objet d'un rapport et de propositions du Conseil de l'éducation, puis du Conseil d'Etat au Grand Conseil.

Ailleurs, diverses mesures ont été prises pour parfaire la formation du personnel enseignant.

Berne a organisé des cours spéciaux pour les institutrices et a ouvert, à l'Ecole normale de Delémont, une division destinée à la formation des maîtresses des classes enfantines (Jardins d'enfants). Un nouveau règlement a été adopté, concernant la formation et les examens de diplôme des maîtres de dessin.

Thurgovie a mis au point l'organisation des examens des candidats à l'enseignement secondaire.

Lucerne a établi sur des bases nouvelles le régime de la formation des maîtresses ménagères et des maîtresses des travaux féminins. »

* * *

L'activité intellectuelle n'a pas été moindre chez les professeurs de l'Ecole normale. Je tiens à les remercier de l'exactitude et de l'habileté avec lesquelles ils préparent et font leurs leçons et surtout de l'orientation qu'ils donnent à leur enseignement, n'oubliant jamais le but essentiel de leur mission qui est de former des instituteurs foncièrement chrétiens, tout dévoués à leur pays, bien pourvus des techniques fondamentales de l'enseignement et des habitudes morales nécessaires à une bonne éducation de l'enfance.

N'est-il pas vrai que pour nous, chrétiens, le problème du maître n'est pas simplement un problème pédagogique, psychologique ou philosophique. C'est » un problème religieux au premier chef, parce que l'être, pour nous, c'est à la fois l'être naturel et l'être surnaturel. Nous ne faisons fi certes d'aucune science, mais le dernier mot ne lui appartient pas et nous ne saurions mettre l'accessoire avant l'essentiel. Pour le chrétien, toute éducation du reste n'est-elle pas religieuse ? Qu'il enseigne le latin, l'histoire ou les mathématiques ou simplement à lire et à écrire, le maître doit chercher à élever des âmes, à les orienter vers leur fin en utilisant tous les trésors de leur nature et aussi bien les puissances et les dons de leur surnature. Et pour cette orientation, et pour cette culture universelle, rien n'égale l'influence de la personne et le rayonnement de l'être. Cette influence et ce rayonnement seront d'autant plus grands que le maître chrétien vivra davantage de la vie du Maître unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, autrement dit, ils tiennent à sa sanctification autant qu'à sa science. »

Je remercie MM. les professeurs de la confiance et de l'amitié qu'ils me témoignent et du rayonnement qu'ils donnent à l'Ecole normale. On l'a dit bien souvent, une école en réalité vaut ce que valent ses maîtres. Les professeurs instruisent, éduquent leurs élèves durant une quarantaine d'heures par semaine. S'il y a parmi nos anciens élèves bon nombre de jeunes maîtres exemplaires, c'est en bonne partie à nos professeurs que nous le devons.

Je leur sais gré d'accomplir au mieux de leur conscience et avec talent leur devoir quotidien, et je les félicite d'accomplir, en outre, sans que cela gêne le moins du monde leur activité professionnelle, divers travaux utiles à la communauté.

M. le professeur Overney garde le contact avec la campagne fribourgeoise. Il y a fait, durant l'année écoulée, diverses conférences fort goûtées, qui témoignent de son activité multiple et de son dévouement. Durant l'hiver il a écrit divers textes nouveaux destinés à compléter le livre de lecture du cours moyen de nos écoles primaires qui est actuellement à l'impression. Pendant les dernières

grandes vacances, il a continué sa collaboration à la *Summer School*. M. le professeur Overney et M. le professeur Walter ont en outre donné des leçons de littérature, d'histoire et de géographie aux cours de vacances des Rdes. Sœurs Ursulines. M. Bielmann est un correspondant fidèle des *Freiburger Nachrichten*, un collaborateur assidu des cahiers de *Heimatkunde* de la Singine.

M. Vonlanthen a été nommé par le Conseil d'Etat membre de la Commission du Musée d'Histoire naturelle.

M. l'abbé Marmy a donné durant les deux semestres écoulés un cours de psychologie aux Facultés catholiques de Lyon. L'Unesco a publié récemment son rapport sur l'enseignement de la géographie, présenté à la suite des conférences de Montréal. Il a assumé en outre la corédaction de *Scrinium*, revue internationale de bibliographie.

M. l'abbé Kaelin a été élu membre du Comité des programmes de Radio-Suisse romande, en remplacement de M. le chanoine Bovet. Ses « chansons de l'Oncle Pierre » ont réjoui bien des enfants et des grandes personnes durant l'hiver. La récente journée des catholiques vaudois, à Lausanne, a été l'occasion de nouvelles créations que les auditeurs ont eu plaisir à entendre.

M. Jo Bæriswyl a rayonné sur la Suisse romande entière. Ses « Compagnons de Romandie » se sont produits à Genève et au château d'Aubonne. Des spectacles ont été montés sous sa direction à Plan-les-Ouates, à l'occasion du centenaire du rattachement à Genève de cette commune sarde ; à Sion, à l'occasion de la fête des métiers ; à Sierre, à Vevey, à l'occasion du rassemblement des sociétés des costumes et coutumes du canton de Vaud.

M. Schmid travaille activement, en collaboration avec quelques autres artistes fribourgeois, à l'illustration du livre de lecture du cours moyen. M. Eugène Coquoz collabore inlassablement à la rédaction du *Bulletin pédagogique*. M. Chavaillaz a pris, outre sa charge de comptable, celle de secrétaire du Technicum. Et je n'ai pas dit l'activité sportive de M. Pally, les conférences et les prédications de Mgr Emmenegger, celles de M. le pasteur Schmid. Toutes ces œuvres contribuent au rayonnement spirituel de Fribourg. Loin de détourner ceux qui les ont accomplies de leur devoir d'état, elles marquent une correspondance avec les occupations professionnelles et une activité dont on peut légitimement se réjouir.

* * *

Si les progrès intellectuels de l'Ecole nous tiennent grandement à cœur, nous n'avons garde d'oublier l'importance souveraine de la formation religieuse et morale de nos élèves. Si nous n'avons pas l'avantage d'avoir une chapelle dans la maison, nous avons à notre disposition les différents lieux de culte de la ville et particulièrement la chapelle des Pères Capucins.

Je les remercie de nous accueillir avec tant de bonne grâce et de dévouement dans leur église pour les cérémonies religieuses de la semaine et dans leurs parloirs pour les entretiens que maîtres et élèves peuvent désirer. Depuis l'établissement de l'Ecole normale à Fribourg, un Père Capucin, chargé du cours de religion pour les classes de 3e et de 4e françaises, assure la formation religieuse de nos grands élèves. Il y accomplit le même excellent ouvrage que font Mgr Emmenegger, supérieur du Grand Séminaire, et M. le pasteur Schmid dans les classes de langue

allemande : donner aux élèves une connaissance aussi solide que possible du dogme et de la morale, de la liturgie et de l'Histoire de l'Eglise, et surtout une formation profonde de l'âme, une aptitude de l'esprit à penser librement selon la pensée chrétienne, une disposition habituelle à accomplir la volonté de Dieu.

D'ailleurs ce champ immense de la culture chrétienne ne représente pas uniquement l'effort du catéchiste, mais celui de tous les éducateurs ; il embrasse toute la vie scolaire, non seulement le cours d'instruction religieuse, mais la classe de français ou de mathématiques comme celle d'histoire, de musique ou de gymnastique, l'atmosphère même de l'école, la discipline, les loisirs.

Dans chacune de nos journées d'internat, nous avons soin d'informer nos élèves que la religion ne consiste pas surtout en un certain nombre de « pratiques », sans rapports étroits avec leur vie réelle, mais dans une vie profondément vouée à l'amour de Dieu et du prochain. Comme le dit l'abbé Mendigal : être « chrétien », c'est accepter d'être le « témoin » du Christ. C'est se sentir responsable de son Evangile et de la pureté de son Message... Etre chrétien, c'est aussi se sentir « responsable » de toute la chrétienté devant Dieu... Un chrétien porte sans cesse en son cœur son Ecole, souffrant, luttant, progressant ou reculant comme elle et avec elle. En lui, il porte aussi toute la chrétienté, se réjouissant de ses progrès et souffrant de ses arrêts ou de ses reculs... L'école n'est pas chrétienne par le seul fait qu'il y a un Crucifix dans les classes et qu'on y fait la prière. Elle est « chrétienne » quand ceux qui l'habitent sont des « temples en qui Dieu réside ». La prière n'est pas un devoir dont on s'acquitte comme on paie une taxe chez le percepteur, elle est un hommage communautaire. La messe n'est pas une « corvée » régulière dont on se libère en maugréant, mais une participation véritable au sacrifice du Christ.

* * *

Les éphémérides rapportent les divers événements qui ont marqué l'année scolaire ; il est inutile de les citer tous, mais je tiens à en signaler les plus remarquables.

Comment ne pas rappeler d'abord le souvenir ému de l'abbé Bovet, notre professeur, le conseiller et l'ami des instituteurs. L'an dernier, à pareille époque, après avoir salué M. l'abbé Kaelin en qualité de professeur de chant et d'accompagnement à l'Ecole normale, nous avions rappelé la splendide tâche accomplie, durant tant d'années, par M. l'abbé Bovet, à Hauterive, puis à Fribourg.

Depuis lors tout le pays a été attristé par la mort du grand musicien qui a su incarner si profondément l'âme fribourgeoise. L'Ecole normale a senti dans les derniers temps de sa vie plus encore qu'autrefois la place de choix qu'elle occupait dans le cœur de l'Abbé. Alors qu'il ne pouvait presque plus s'exprimer sur son lit de mourant, combien de fois ne l'a-t-on pas entendu murmurer ces mots : « Mes chers élèves... mes chers élèves... »

Toutes les classes qui se sont succédé dans l'antique monastère d'Hauterive ou dans la résidence de la rue de Morat étaient présentes à son esprit et revivaient dans son souvenir. Maîtres et élèves l'ont accompagné dans la cathédrale Saint-Nicolas où son corps repose ; ils continuent de prier pour le repos de son âme ; ils lui ont promis fidélité dans l'attachement à la terre fribourgeoise, à sa foi, à ses costumes et coutumes, à son patois, à ses chants. Tandis qu'on élèvera un monument à sa mémoire sur une place de la ville, le corps enseignant continuera

de faire vivre son esprit dans toutes les paroisses, dans tous les villages, dans toutes les écoles du pays de Fribourg.

De toutes les personnes qui sont venues en visite à l'Ecole normale, de France, d'Argentine, du Canada, de Belgique, d'Italie, nous tenons spécialement à rappeler le passage à Fribourg, durant les derniers jours d'octobre 1950, d'un groupe de hauts fonctionnaires de l'Instruction publique d'Italie, conduits par M. Belardinelli, directeur général de l'enseignement élémentaire, et par M. Pierre Bovet, ancien directeur du Bureau international d'éducation à Genève. La soirée qu'ils ont passée à l'Ecole normale nous a laissé un magnifique souvenir ; nous remercions encore MM. les professeurs Overney, Baeriswyl et Pierre Kaelin et tous les élèves de l'avoir animée de leur parole, de leurs danses et de leurs chants.

Lorsque j'ai revu à Rome, à Reggio Calabria ou à Potenza, quelques-uns des participants à ce voyage d'études organisé par l'Aide suisse à l'Europe, ils m'ont exprimé à nouveau leur reconnaissance pour ces moments où nous avons fraternisé simplement et de grand cœur. Je leur ai dit aussi, en votre nom à tous, notre admiration pour l'œuvre immense qu'ils ont entreprise dans leur pays, par l'organisation des centres de culture populaire et par la lutte contre l'analphabétisme.

Le printemps 1951, avec le renouveau saisonnier, nous a apporté une nouvelle loi sur l'enseignement secondaire qui unifie autant que possible les législations particulières à chaque école. La loi sera suivie dans un court délai d'un nouveau règlement qui contiendra toutes les prescriptions utiles à la bonne marche de l'Ecole normale actuelle.

La loi a ceci de nouveau qu'elle dote le Collège St-Michel et notre établissement, outre la Commission des études et la Commission d'économie publique, d'une Commission de surveillance, dont les attributions sont bien précises.

Nous aurons en elle, espérons-le, des aides qui auront à cœur de faire progresser l'Ecole normale et de défendre ses intérêts. D'autre part, il nous est agréable de partager la responsabilité de la direction avec un groupe de gens compétents et dévoués au bien commun.

Il convient de répéter la parole de saint Bernard : « Oh ! qui me donnera cent chefs au lieu d'un seul ! Je n'y verrais pas une gêne, mais un secours. Plus je dépendrai, moins je serai responsable ! ».

Deux anciens élèves de l'Ecole normale d'Hauterive ont été nommés, au printemps 1951, à des fonctions importantes dans le canton de Fribourg : M. Marcel Renevey, préfet du district de la Sarine, et M. Alphonse Roggo, préfet du district de la Singine. L'Ecole normale se réjouit de ces promotions qui lui font honneur, et souhaite aux deux nouveaux préfets beaucoup de succès dans ce nouvel emploi où l'un et l'autre pourront aider l'école et favoriser son développement.

Il y a quelques années, nous avions chaque semaine la joie d'accueillir à l'Ecole normale le préfet Meyer de Morat, un ancien normalien lui aussi. En ce moment, il nous revient en mémoire une parole de cet homme perspicace et sage que nous avons tant apprécié. Sachant que gouverner est essentiellement faire œuvre d'éducateur, il nous disait un jour malicieusement : « Ce sont les pédagogues, non les juristes qui font les meilleurs préfets. Les uns appliquent les lois de la psychologie, les autres la lettre de la loi ».

Il semble qu'en faisant les dernières nominations, le Gouvernement ait agi conformément aux pensées de M. le préfet Meyer. Quelques-uns s'étonnent de voir parfois un ancien élève de l'Ecole normale entrer dans une profession autre que celle de l'enseignement. L'Etat de Fribourg assurément entretient l'Ecole normale pour avoir des maîtres à la tête de ses classes, mais il y aura toujours quelques exceptions, et si ces anciens élèves deviennent Mgr Joye ou MM. les préfets Renevey ou Roggo, l'Etat de Fribourg et l'Ecole tout entière y auront avantage.

Vingt-deux élèves vont nous quitter définitivement pour entrer dans la vie professionnelle. Plusieurs d'entre eux ont passé de façon exemplaire leurs années d'études à l'Ecole normale. Tous ont manifesté une application et un souci d'aboutir qui leur font honneur.

Vous serez bientôt, chers Anciens, dans une école de village, engagés dans une des tâches les plus nobles qui se puissent entreprendre, l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Nos paysans, nos ouvriers comptent sur votre savoir, sur votre habileté, surtout ils comptent sur votre dévouement et sur votre exemple. N'allez pas les décevoir, mais dès le début efforcez-vous de combler leur attente et même de la dépasser. Il n'y aura pas de plus grande joie pour vos parents et pour vos maîtres que d'apprendre le bien que vous aurez fait dans votre milieu. Efforcez-vous de conquérir leur estime.

Ecoutez, en guise de consigne, les réflexions suivantes d'un vieil instituteur de village qui expose à un jeune citadin l'expérience qu'il a acquise à la campagne (le texte est de Jean Guitton)

« Voyez-vous, ce n'est pas chose facile que de conquérir l'estime. En ville, on ne note que ce qui bouge, que ce qui brille, que ce qui pérore et que ce qui sonne. Les yeux sont pervertis par l'habitude du Cinéma qui vous apprend à ne plus rien voir.

« Le regard du paysan sait voir ce qui n'apparaît pas encore et ce qui se cache : le blé qui va lever, l'herbe qui va percer ses pointes, la tête du lièvre, le clocher perdu. Il compte ses bêtes rien qu'en les voyant. Il sait écouter dans le silence, aimer sans gestes ; il pense sans phrases, et quand il s'exprime, c'est en peu de mots. Car il a l'intuition que la vie est brève, et que l'homme est un être de passage. On ne peut avoir de l'influence sur lui qu'en se disciplinant à sa manière, en entrant silencieusement dans sa vie.

« Ma grande idée à moi, c'est de les aider sans bruit, de les encourager sans en avoir l'air, de les instruire sans le dire ; toute ma méthode est là : ne pas paraître, et m'effacer toujours derrière le service que j'apporte... ».